

RECYCLAGE S.S.I.A.P. 3

Recyclage d'une durée de heures obligatoire tous les 3 ans (au plus tard à la date d'anniversaire du diplôme)

Les agents ne pouvant justifiés d'au moins heures d'activité durant les 36 derniers mois devront suivre une remise à niveau d'une durée de heures pour accéder à l'emploi

PUBLIC VISÉ :

- Chef de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes
- SSIAP3

ORGANISÉ PAR :

- AMPHIA Conseil et Formation

En île de France

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

- 15 MAXIMUM

DURÉE :

- 21h00 - 3 jours

PRÉREQUIS :

- Etre titulaire du diplôme SSIAP 3 et ne pas avoir dépassé la date anniversaire des 3 ans depuis la dernière formation (initiale ou continue).
- Avoir une qualification de secourisme en cours de validité - Avoir exercé 1607 heures sur les 36 derniers mois en tant que SSIAP2 (attestation employeur)

OBJECTIFS

- Maintenir, actualiser les connaissances du candidat et son aptitude à remplir les missions du chef de services de sécurité incendie

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Exposé didactique avec support audiovisuel
- Mise en situation en plateau technique équipé :
- Détermination des contraintes réglementaires
- Analyse critique de documents existants
- Rédaction d'un plan de prévention simplifié

PROGRAMME

JOUR 1

Séquence 1 : Réglementation

Séquence 2 : Notions de droit civil et pénal

JOUR 2

Séquence 3 : Fonction maintenance

Séquence 4 : Etude de cas

Séquence 5 : L'accessibilité des personnes handicapées

JOUR 3

Séquence 6 : Analyse des risques

Séquence 7 : Moyens de secours